



STUCKANGE

Bulletin municipal 1^{er} semestre 2024



SOMMAIRE

2	Mot du Maire
3	Cérémonie des vœux du Maire
4	Changement équipe municipale, Recrutement, Visite du Sous-préfet, Journée de l'Europe
5	8 mai
6-7 8-9	Travaux
10	Budget
11	PLU, ZAENR
12	Périscolaire, CCAS
13	Strelzyk, Ile en Joie, Apéro littéraire
14-15	Exploits sportifs
16-17	Associations
18-19 20-21 22-23	Ecole
24-25	CCAM
26	Règlementations
27	Agenda
28	Démarches administratives

MOT DU MAIRE



Chers Stuckangeois,

Les vacances sont là apportant, pour beaucoup d'entre nous, des moments agréables en famille et entre amis.

Pendant ce temps, la Municipalité continue de travailler pour votre bien-être et pour améliorer le cadre de vie de notre commune.

Plusieurs dossiers sont en cours comme nous l'avions mentionné dans notre précédent bulletin (vidéoprotection supplémentaire, mise en place de référents de quartier pour la sécurité), ainsi que des projets d'aménagement paysager dans la rue Nationale et derrière la salle polyvalente.

Concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux aptes à en recevoir, ce projet sera finalement pris en charge intégralement par la Communauté de Communes.

Tout cela nécessite une réflexion approfondie afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est sur le point d'être finalisé et sera bientôt présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA). Ces PPA incluent diverses administrations et institutions, telles que les services de l'État, les collectivités et les autorités organisatrices de transports, qui devront donner leur avis sur le document. Ensuite, le PLU sera exposé aux habitants de Stuckange lors d'une réunion publique, où nous expliquerons le projet de création d'une zone constructible près de la salle polyvalente. Cette zone pourra accueillir une résidence pour seniors, des locaux commerciaux, des habitations et certainement une maison médicalisée.

Je vous encourage aussi à rester connectés à nos différents réseaux de communication (PanneauPocket, Facebook, Stuckange numérique) afin d'être informés des événements relatifs à la commune.

Je terminerai mes propos pour sensibiliser les chauffeurs qui roulent à vive allure dans le village, malgré la limitation de vitesse à 30km/h et les ralentisseurs, sans être conscients qu'un drame peut vite arriver. J'en appelle à votre vigilance la plus stricte lors de vos déplacements pour la sécurité de tous.

Je tiens également à féliciter les nouveaux diplômés et leur souhaite le meilleur pour l'avenir.

Profitez tous pleinement de ces belles journées d'été.

*Le Maire, Olivier SEGURA
Assesseur à la CCAM
Assesseur au SMITU*

Bulletin municipal
1^{er} semestre 2024

Contact
Tél : 03 82 56 90 81
ou par email :
mairie@mairie-stuckange.fr
www.mairie-stuckange.fr

Conception municipale
Corinne ANTOINE,
Adjointe à la communication

Photos et images libres de droit

Impression :
A2DV Numérique
Florance
03 82 82 53 10

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Dimanche 21 janvier s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du Maire à la salle polyvalente.

Le Maire, entouré de son Conseil municipal, a accueilli les habitants et de nombreux élus politiques (sénateurs, députée, président de la CCAM, conseillers départementaux, maires,).



Après avoir souhaité ses vœux, M. le Maire est revenu sur les nombreuses réalisations de l'année écoulée en particulier les travaux d'enfouissement des réseaux, un investissement coûteux 705 437 € HT (dont 319 734 € de subvention). Il a indiqué que les trottoirs ont été rénovés pour un montant de 100 000 € supplémentaire et a annoncé les différents projets pour l'année 2024 ainsi que la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne avec la gendarmerie.

Le maire a également mis à l'honneur les associations locales qui ont toujours répondu favorablement à toutes les sollicitations de la commune.



La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié et d'un moment de convivialité préparé par Didier Rigoni, traiteur-artisan-cuisinier de Bertrange.



CHANGEMENT EQUIPE MUNICIPALE

Lors du Conseil municipal de mars 2024, le Maire a proposé de nommer un 4^{ème} adjoint, en remplacement d'Yvette Germain, décédée en janvier 2023.

Véronique Leininger a donc été élue et est en charge du périscolaire, des relations avec les prestataires, et seconde également le 1^{er} Adjoint Cédric Fradella pour les affaires scolaires.



NOUVEL AGENT COMMUNAL



Nous sommes heureux d'accueillir et d'intégrer dans les effectifs communaux Thibault Denielle comme adjoint technique, en remplacement de Louis Perrin démissionnaire.

Après deux périodes d'essai en immersion à Stuckange (2 fois 15 jours), nous avons décidé de lui proposer un contrat en CDD pendant une année. Il a pris officiellement ses fonctions le 2 avril. Il est jeune (23 ans), très motivé et travailleur, et sera donc un renfort très utile pour assurer l'entretien de la commune.

Thibault faisait partie du chantier d'insertion mis en place par la CCAM depuis 2021. Il avait la charge de l'entretien des espaces verts du Domaine du Moulin de Buding.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

VISITE DU SOUS-PREFET

Le 24 janvier, M. le Maire accompagné d'élus a eu la visite de M. Philippe Deschamps, Sous-Préfet de Thionville, et Sylvain Geny, Chef du bureau de l'animation territoriale.

L'objectif était de discuter des priorités concernant les futurs investissements 2024 afin de prévoir d'éventuelles subventions pour le revêtement du city stade, la vidéosurveillance supplémentaire, des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et pour finir un parc arboré derrière la salle polyvalente.

Nous remercions M. Deschamps pour sa venue, ses précieux conseils et l'aide apportée.



JOURNEE DE L'EUROPE « ALLONS ENFANTS DE L'EUROPE »

Pour la 3^{ème} année consécutive, les enfants des CM1/CM2 ont participé à la célébration de la « Journée de l'Europe » qui a eu lieu le 7 mai au Gros Ouvrage Maginot du Hackenberg à Veckring.

Durant cette matinée, ils ont été invités à prendre le train de l'histoire et à plonger dans la période de la Seconde Guerre mondiale.

Cet événement a pour objectif d'accompagner les écoles et les enfants dans l'apprentissage du devoir civique et de mémoire.



L'Ecole des Mésanges et la Municipalité ont célébré le 79^{ème} anniversaire de l'Armistice de la guerre de 39/45, marquant la fin des combats et le retour à la paix.



Après le discours de M. le Maire qui évoque le souvenir de toutes ces personnes qui se sont battues pour notre liberté lors de la seconde guerre mondiale, les élèves de la classe de CE1/CE2 de Mme Martel ont lu un texte « La poupée de Noël » retraçant l'histoire émouvante d'une petite fille, prénommée Octavie, vivant à Yutz, qui a reçu en cadeau une poupée d'un officier américain lors de la Libération en 1944.

Ma grand-mère et l'histoire

La traversée des événements

Beaucoup de grands-mères d'aujourd'hui, même si elles étaient encore petites, ont connu la Seconde Guerre mondiale ou ses lendemains... Elles ont peut-être aussi vécu d'autres événements importants, en France ou dans un autre pays.

POUPÉE DE NOËL.

Automne 1944. Comme la majorité de la population de Yutz, mes parents avaient quitté la ville pour rejoindre le petit village alsacien de Hunawir, niché dans le vignoble entre Ribeauvillé et Riquewihr. Et c'est ainsi que nous fûmes amenés à y passer l'hiver 1944, accueillis par des membres de la famille. Le village fut libéré et occupé par les soldats américains le 4 décembre, tandis que des combats meurtriers se préparaient dans la fameuse "poche de Colmar".

La veille de Noël 1944, alors que je me trouvais avec mon grand frère près de la fontaine du village, un officier américain dont nous n'avons jamais connu l'identité, me remit un paquet et s'éclipsa aussitôt. Nous étions habitués à côtoyer les G.I.s mais quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous ouvrimmes le colis en présence de nos parents. Il contenait une poupée avec une étiquette écrite en anglais et épinglée aux vêtements : "Tu offriras cette poupée à la première petite Française que tu rencontreras. De la part de ta fille". Cadeau inoubliable pour une fillette de 7 ans, poupée d'un Noël de mon enfance, chargée de souvenir et d'émotion.

Quel fut le destin de cet homme venu sur le sol français pour combattre à nos côtés, nul ne le saura jamais. Nous aurions pourtant beaucoup aimé lui exprimer notre reconnaissance.

Octavie BALTEAU née GAESSLER



Puis, à la surprise générale, M. le Maire présenta M. Balteau, le mari de la petite fille en question, qui nous a fait l'honneur d'être présent pour l'occasion, car son épouse n'a pu venir.

Tout le monde était très ému. Certains ont même versé une larme car ce monsieur avait ramené la poupée.

Tous les enfants des autres classes ont ensuite lu des poèmes et chanté en chœur La Marseillaise.

Le verre de l'amitié a ensuite été offert à l'issue de la cérémonie par la municipalité.



NOUVEAU LOTISSEMENT LA SAPINIÈRE 2



Le Conseil municipal avait approuvé en juin 2023, la création d'un lotissement communal sur une réserve foncière au lotissement « LA SAPINIÈRE » avec quatre lots, libres de constructeur.

Le 2 mai, après deux mois de travaux, les élus ont procédé à la réception des travaux de viabilisation avec les Entreprises Eurovia et Schiel, et tous les partenaires pour les réseaux.

Les parcelles, d'une surface d'environ 4.50 ares, sont proposées à 24 000 € l'are. Déjà deux parcelles ont trouvé preneurs et sont sous compromis de vente, après avoir présenté un dossier complet

Les constructions peuvent maintenant démarrer.

VEGETALISATION DE L'ENTRÉE DU VILLAGE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la trame verte et bleue, les talus à l'entrée du village, en venant de Yutz, ont été aménagés, en février, avec une multitude de plantes variées (rosier, fusain panaché, lonicéra, symphorine, pervenche, cotonéaster, lierre panaché), soit 5104 pieds.

Cette action répond à la volonté de la municipalité, en partenariat avec l'Arc Mosellan qui est en charge de porter des projets favorisant la transition écologique et la protection de la biodiversité.

Les travaux de plantations ont été effectués par l'Entreprise Orne Moselle Service à Norroy-Le-Veneur qui emploie des travailleurs en situation de handicap et en réinsertion professionnelle.



CURAGE DES FOSSÉS



Les pluies diluviennes, avec les sols gorgés d'eau, ont provoqué en quelques minutes dans la soirée du 24 mai un important cumul d'eau dans certaines rues du village, inondant les jardins, et finissant par s'engouffrer dans quelques maisons ainsi que dans les ateliers municipaux.

Les sapeurs-pompiers sont intervenus rapidement et ont aidé les habitants à sauver et mettre en hauteur ce qui pouvait l'être puis ont ensuite évacué l'eau qui était entrée dans les caves, garages de certains habitants.

Nous remercions les nombreuses personnes qui sont venues prêter main-forte. L'entraide et la solidarité étaient au rendez-vous.

La CCAM a mis une benne à disposition des sinistrés pour l'évacuation des objets endommagés par l'humidité.

Dès le lendemain, le Maire a pris les dispositions qui s'imposaient, en demandant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, et a fait intervenir l'Entreprise Malézieux pour nettoyer les avaloirs des axes principaux.

L'Entreprise 2H Terrassement de Kuntzig a également été mandatée pour réaliser un curage des fossés qui régulent les eaux de pluie et de ruissellement tout en ralentissant leur écoulement vers un exutoire ou vers le cours d'eau se trouvant derrière les habitations inondées de la rue Nationale.



L'entretien régulier des cours d'eau et des fossés incombe au propriétaire riverain (article L215-14 du Code de l'environnement) afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Un cours d'eau régulièrement entretenu permet d'avoir une fluidité d'écoulement des eaux de pluie et évite les débordements et les inondations que nous venons de connaître sur la commune.

La responsabilité des propriétaires riverains n'assumant pas leur obligation d'entretien est donc directement engagée.

↘ CITY STADE



Le revêtement de sol du city stade était très dégradé suite à des actes de malveillance et une usure prématurée. Il devenait donc urgent de le changer afin d'assurer la sécurité de tous les utilisateurs, notamment les enfants de l'école qui s'en servent comme terrain de sport.

La Société DHR de Moulins-lès-Metz est intervenue, début juin, afin de procéder à son remplacement, pour un montant de 21 286,80 € HT dont une subvention DETR de 8 515 € et celle de la Région de 4 257 €.



Espérons que les utilisateurs en prendront soin et qu'il servira longtemps.

↘ TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE NATIONALE

Lors des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Nationale, le Maire a demandé au SIA DIMESTVO de lancer une campagne d'inspection télévisuelle dans le réseau d'assainissement.

Le passage caméra a souligné un problème d'étanchéité et de vétusté du réseau et le manque de pente sur l'ensemble du tronçon du 4 au 22 rue Nationale.

Les travaux nécessitent :

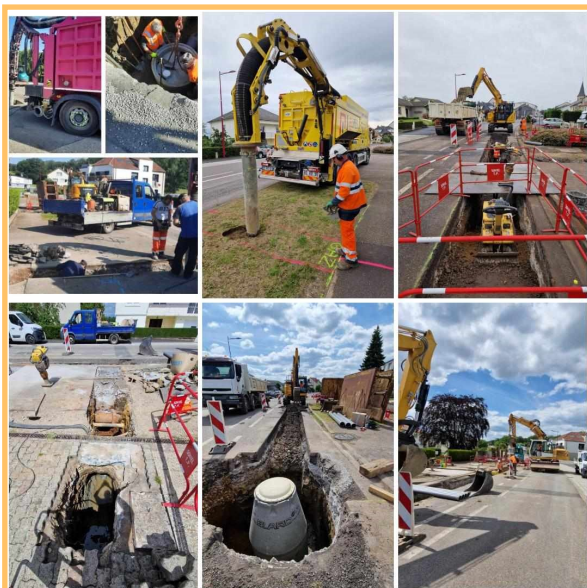
- la pose de 135 m de canalisation
- la reprise de 9 branchements eaux usées
- le détournement du réseau unitaire dans le réseau pluvial

Partie publique :

La nouvelle canalisation devra être posée en dessous du réseau pluvial pour être raccordée au réseau de transport de l'autre côté de la RD => **la présence du gaz et des réseaux secs sur le trottoir entraîne la nécessité de poser la canalisation sous la voirie.**

Partie privée :

Des enquêtes de branchements ont été réalisées chez les propriétaires qui devront mettre en conformité leurs branchements. Le DIMESTVO a proposé une convention afin de participer financièrement à la remise en conformité de leur installation.



Ces travaux permettront d'améliorer le réseau d'assainissement dans cette zone, d'éliminer des eaux claires parasites qui sont néfastes au bon fonctionnement de la station d'épuration et de supprimer les désagréments dont se plaignaient régulièrement les habitants incommodés par des refoulements des réseaux d'assainissement qui nécessitaient un entretien particulier car souvent obstrués par des bouchons.

Ces travaux ont un coût de plus de 50k€ supportés en totalité par le DIMESTVO.

QUELQUES TRAVAUX ENTREPRIS PAR NOS OUVRIERS

Les ouvriers communaux ont pour mission d'embellir et de maintenir la propreté de notre cadre de vie chaque jour.

L'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, tout au long de l'année, représente un travail important accompli en toutes saisons et quelles que soient les conditions (peintures, réparations diverses, maçonnerie, plomberie, nettoyage, les décorations de Noël et Pâques, etc...).

Cependant, beaucoup de Stuckangeois ne respectent pas leur travail. On retrouve souvent déchets et sacs de détritux un peu partout dans le village ou devant les conteneurs. Quelques propriétaires de chien ne ramassent pas les excréments de leur animal, ou ramassent et jettent le sac à crottes n'importe où, sauf dans la poubelle ! Allez comprendre !!

La propreté n'est pas que l'affaire de la Municipalité. William et Thilbaut effectuent les tâches quotidiennes de nettoyage des espaces publics, pour autant, chaque Stuckangeois a aussi un rôle à jouer !

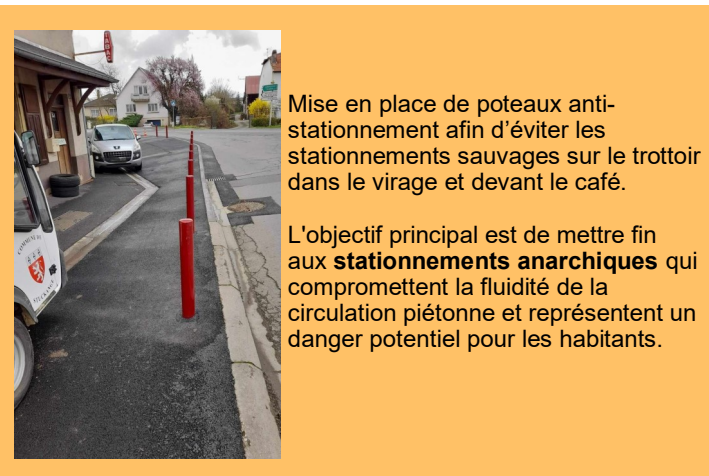
Nous comptons sur le civisme de chacun afin que notre village reste toujours beau et agréable.



Pose de la nouvelle signalétique



Installation des décorations de Pâques



Mise en place de poteaux anti-stationnement afin d'éviter les stationnements sauvages sur le trottoir dans le virage et devant le café.

L'objectif principal est de mettre fin aux **stationnements anarchiques** qui compromettent la fluidité de la circulation piétonne et représentent un danger potentiel pour les habitants.



Installation d'une nouvelle pompe à eau au cimetière



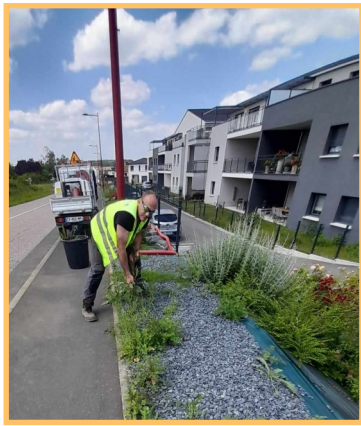
Remise en état du banc



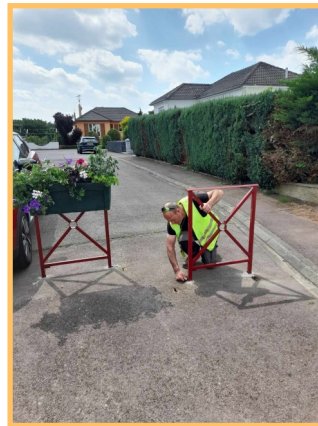
Fabrication d'un abri pour les moutons situés dans le bassin du lotissement L'Orée du Bois



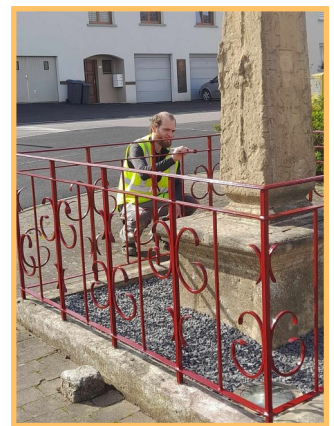
➔ QUELQUES TRAVAUX ENTREPRIS PAR NOS OUVRIERS



Dés herbage des plates bandes



Pose de nouvelles barrières amovibles rue des marronniers et impasse des vergers



Peinture, enlèvement des lavandes dégénérées et mise en place de gravier, autour du calvaire



Le fleurissement du village a été mis en place en mai.

L'automne dernier, William avait récupéré quelques fleurs (cannas, dipladénias) plantées dans nos bacs en été et les a stockées à l'abri du froid. Il en a tellement bien pris soin tout l'hiver qu'elles ont repoussé.

L'Association Les Jardins de Gaïa a participé au fleurissement de la Commune en faisant pousser dans leur serre œillets d'Inde et soucis. Nous les remercions vivement.



Des massifs paysagers sont prévus dans la rue Nationale mais les travaux effectués ont retardé leur installation.

Dans un objectif économique et écologique, des vivaces prendront progressivement place, plus résistantes aux caprices de la météo, et demandant surtout moins d'arrosage. Elles n'en restent pas moins colorées et présentent l'avantage de refleurir chaque année.

Le but sera de mélanger les fleurs annuelles, les bulbes et plantes vivaces tout en créant une mise en scène agréable à regarder.



BILAN 2023

Le résultat de la section de fonctionnement en 2023 est excédentaire de 266 911,64 €

Le résultat de la section d'investissement en 2023 est déficitaire de - 433 409,53 €

Le résultat net de clôture est donc déficitaire de - 166 497,89 €

BUDGET 2024

Les principaux investissements prévus sont pour :

- * Le reste à réaliser des travaux d'enfouissement de réseaux secs
- * La rénovation de voirie
- * Le lotissement communal La Sapinière 2
- * Aire de jeux à la sapinière et l'Orée du Bois
- * City stade
- * Des caméras supplémentaires
- * Un parc arboré derrière la salle polyvalente
- * L'aménagement paysager de la rue Nationale

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
1 450 190 €	1 681 492,57 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
894 000 €	1 159 353,79 €
Total	
Dépenses	Recettes
2 344 190 €	2 840 846,36 €

Taux des taxes maintenu

Propriétés bâties	27,5 %
Propriétés non bâties	45,27 %
Taxe d'habitation (logements vacants...)	8,58 %

SUBVENTIONS ACCORDEES

• Coopérative CES de Yutz	290 €
• Conseil de fabrique	400 €
• Association Sports & Loisirs	600 €
• Association ALICE	450 €
• Association APE	600 €
• Association Les Jardins de Gaïa	600 €
• Ecole de football « Distroff-Stuckange »	400 €

3 340 €

Tous les détails sur la délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2024

http://www.mairie-stuckange.fr/media/delib_cm_240321__083188700_1630_24062024.pdf

➔ RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de la révision générale du PLU, le Conseil Municipal doit débattre des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), sans toutefois l'approuver à ce stade.

Le PADD fixe les objectifs d'aménagement et de développement de la commune et propose des orientations générales pour les atteindre, basées sur un état des lieux et une identification des enjeux. Le PADD constitue la charpente du PLU et sert de cadre à toutes les autres composantes du PLU, notamment le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement, qui doivent être conformes à ses directives.

Selon l'article L123-1-3 du Code de l'Urbanisme, le PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que de préservation ou de restauration des continuités écologiques.

Il établit les orientations générales concernant l'habitat, les transports et déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Les principales orientations et objectifs du PADD sont :

- Assurer un développement urbain maîtrisé. Valoriser le patrimoine bâti, naturel et paysager.
- Renforcer l'identité villageoise
- Développer la vie économique et sociale
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine
- Encourager l'activité agricole

Un cahier de concertation est disponible en mairie.

DÉBAT SUR LE PADD

retrouvez les questions/réponses du Conseil municipal du 25/01/24 sur le site internet de la commune
http://www.mairie-stuckange.fr/media/delib_cm_240125__076692200_1926_05032024.pdf

PUBLICATION DE L'ATELIER PARTICIPATIF DU 25 AOUT 2023

https://www.dropbox.com/scl/fo/5vixlaf1p0r7k3uwiu4u8/AHrRDPoSak_1fTZ8bupL3zc?rlkey=9fbyfg62lkeb9atlfxpna3vxl&st=p17ibmv5&dl=0

➔ ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

La commune a entrepris une concertation municipale pour définir les Zones d'accélération des énergies renouvelables.

Lors d'un conseil municipal, le Maire a exposé le bilan de cette concertation relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER.

Cinq personnes sont venues consulter le projet en mairie.

Le but ? Accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

Les élus ne sont pas favorables à tout projet éolien sur le banc communal comme toutes les autres communes de l'Arc Mosellan. Cependant, l'ensemble de la partie urbaine fait l'objet d'un potentiel solaire.

Pour rappel, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas l'autorisation du projet. Celui-ci devant obligatoirement être déclaré en mairie et respecter les dispositions réglementaires applicables. En tout état de cause, l'instruction des projets reste faite au cas par cas.



Ces implantations doivent être réalisées en toiture et non au sol.

PERISCOLAIRE

Suite au sondage effectué, nous constatons que les parents, dont les enfants fréquentent le périscolaire, sont globalement satisfaits des prestations offertes.



Mme Véronique Leininger, nommée récemment adjointe en charge du périscolaire, s'est engagée à travailler efficacement pour le bien-être des enfants.

Sa disponibilité et son dévouement pour accomplir au mieux ses fonctions nous amène à envisager quelques changements et améliorations, notamment :

- Changement du lieu de sortie des enfants du périscolaire
- Activités manuelles journalières
- Une activité sportive par jour : par beau temps dans la cour de l'école (avec vélos, trottinettes, ballons...) et, en cas de mauvais temps, dans la salle de motricité de l'école
- Réaliser avec les enfants un petit jardin potager avec l'aide de l'Association Les Jardins de Gaïa
- Changement des peintures murales du périscolaire
- Un appareillage vidéo pour promouvoir la danse et la musique, ...
- Le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire à la pause méridienne étant en constante évolution, nous étudions la possibilité de rajouter une personne supplémentaire au moment du déjeuner

Un planning des activités proposées à la semaine est désormais affiché.

Afin d'embellir les murs du périscolaire, les enfants ont pu s'adonner à de nombreux bricolages, coloriages, toiles... sur différents thèmes (Carnaval, Pâques, Fête des mamans et papas, Jeux olympiques...).

Quelques petites séances de sport (jeux de ballon, marelle, raquettes...) ont été rajoutées pendant la récréation.

Plusieurs familles ont sollicité la Mairie en raison de difficultés d'inscription de leur(s) enfant(s) dans un centre aéré pour les vacances. Soucieuse de répondre aux attentes des parents, la Municipalité va mener une réflexion sur un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Nous remercions l'équipe en place, Christelle, Sandra et Eldina qui sont aux petits soins pour nos enfants.

Toute l'équipe du périscolaire vous souhaite d'agréables vacances estivales.



CCAS



Afin de finir en beauté cette année de goûters et fêter la trêve estivale, le CCAS a organisé un petit repas avec les fidèles habitués à la salle polyvalente.

Tout le monde a passé un super moment convivial autour d'une paëlla délicieuse préparée par le CCAS. Un grand merci au chef cuisto ainsi qu'à la décoratrice du jour et surtout à nos aînés qui se sont régalés.

De nouveaux membres ont rejoint l'équipe cette année et ont apporté leur support.



N'oubliez pas aussi que chaque dernier mardi du mois a lieu le CAFE/KLATSCH du CCAS, de 14h à 17h, à la salle polyvalente.

Ce goûter permet de se rencontrer, aux nouveaux de faire connaissance, et parfois de tisser des relations. L'objectif est d'échanger, partager, créer du lien pendant ce sympathique moment.

Les goûters reprendront le 24 septembre. Vous retrouverez toutes les dates en page 27.

Merci à toute l'équipe pour son investissement tout au long de l'année.



THEATRE ILE EN JOIE



La troupe de théâtre L'ILE EN JOIE a bien fait rire le public venu, le 19 janvier, assister à la nouvelle pièce "La Pince", écrite et mise en scène par Virginie Van Acker. BRAVO à tous ces acteurs qui étaient excellents dans leur rôle pour cette soirée détente. Un Big Up aussi tout particulier pour Kate, domiciliée à Stuckange, qui fait partie de la troupe.



JULIEN STRELZYK



Julien Strelzyk est revenu le 20 janvier à Stuckange pour la troisième fois, afin de nous divertir et nous faire passer une bonne soirée avec son nouveau spectacle "L'ArGENT IMMOBILIER".



APERO LITTERAIRE



Qu'est ce que c'est ?

C'est une lecture-spectacle, interactive et conviviale, qui donne à découvrir l'univers d'un auteur au travers de textes, chansons et éléments biographiques, où le public se mêle aux récitants, où surtout les émotions se partagent.

Le 7 avril, la troupe de Nihilo Nihil, en partenariat avec l'Arc mosellan, a proposé, pour la 1^{ère} fois à la salle de fêtes de Stuckange, de partager une matinée tout en poésie et liberté, en évoquant ensemble plusieurs ouvrages avec des extraits de Victor Hugo, Jacques Prévert, Arthur Rimbaud...

Les spectateurs se sont plongés dans un univers d'émotions et de souvenirs vécus ou entendus.

Des champions existent dans notre petit village.

Performeurs, aventuriers, ... plusieurs stuckangeois dont 2 enfants se sont distingués dans différentes disciplines.

L'équipe municipale a souhaité mettre à l'honneur ces habitants qui font la fierté de la Commune.

Tessa-Rose FAIVRE 11 ans, et Calyssa FAIVRE 9 ans ont gagné leurs titres de championnes de Moselle de karaté le 25 novembre 2023.

Sélectionnées pour le championnat Grand Est, qui s'est déroulé à Pont-à-Mousson le 17 février 2024, Tessa-Rose est devenue Vice-championne de Karaté Grand-Est et sa sœur Calyssa s'est hissée sur la première marche du podium en devenant championne de karaté du Grand Est.



Toutes deux sélectionnées pour les championnats de France de karaté, elles n'ont pas juste représenté le **Karaté Club de Veckring** mais aussi notre beau village.

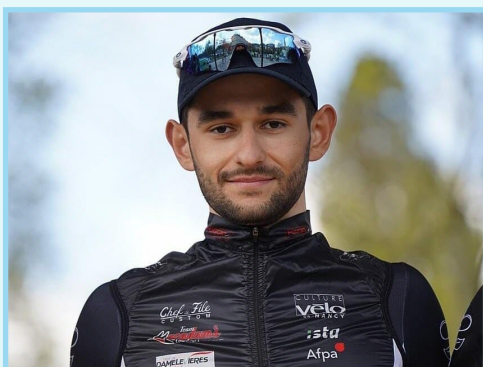
C'est donc le 12 mai à Bourg en Péage, que Tessa-Rose ouvre les championnats de France benjamins. Son premier combat perdu, elle passera en 2^{ème} division, et finira 5^{ème} sur 45.

Elle a quand même deux beaux titres de **CHAMPIONNE DE MOSELLE et VICE CHAMPIONNE GRAND EST.**

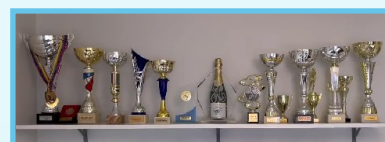
Le 18 mai, sa petite sœur Calyssa a fait vibrer le Palais des Sports de Lyon pour les championnats de France Pupilles. C'est au terme de 5 combats gagnés que Calyssa montera sur les marches du podium pour atteindre le titre de **CHAMPIONNE DE FRANCE.**



BRAVO A VOUS DEUX ET VIVE LE SPORT !



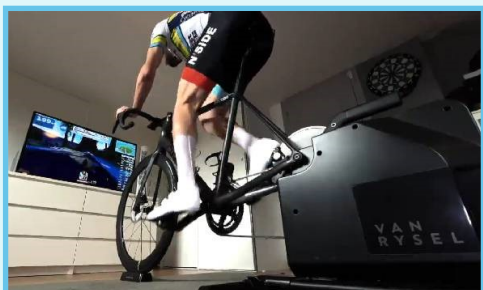
Guillaume STOPA, 22 ans, coureur-cycliste de 1^{ère} catégorie, sur route et contre la montre, se distingue depuis de nombreuses années par ses exploits et a déjà **plusieurs victoires** à son actif depuis qu'il pratique le vélo.



Dernièrement, il a remporté la 1^{ère} édition du Championnat du Grand Est d'e-cycling (cyclisme virtuel), une activité en plein essor pour s'entraîner en période d'hiver, quand il pleut ou le soir. **TOUTES NOS FELICITATIONS.**

Aujourd'hui, il court sous les couleurs du Team N'Side, la nouvelle équipe de Lorraine de national 2.

Les entraînements sur route ainsi que les courses ont repris et la compétition est lancée.



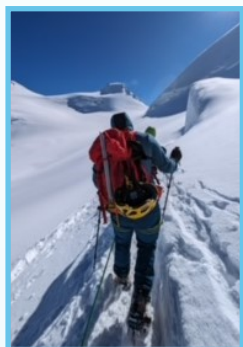
TOUS NOS ENCOURAGEMENTS ET BONNE CHANCE À GUILLAUME

Maxime DELAHAIGUE fait de l'alpinisme et a déjà fait l'ascension du Grand Paradis en Italie sur 3 jours pour monter à 4060 m.

En juin, il a gravi en 2 jours le 4^{ème} plus haut sommet des Alpes situé à 4634 m d'altitude, dans le massif du Mont Rose, entre la Suisse et l'Italie.

Partis à 5, ils finiront l'aventure à 4 après un abandon par épuisement.

En effet, l'altitude provoque des maux de tête, malaises, nausées, vomissements, une fatigue extrême ou des vertiges et le manque d'oxygène fait que chaque effort est décuplé et obligent certains aventuriers à faire demi-tour.



Une bonne préparation physique et un bon mental ainsi que l'expérience de la montagne ont fait qu'il a pu y accéder sans difficulté, à noter le froid et le vent à l'arrivée où le thermomètre affiche -18°.

Une fois arrivé en haut, le spectacle est éblouissant.



**GRAVIR LES PLUS HAUTS SOMMETS EST LE RÊVE
DE NOMBREUX ALPINISTES ET RANDONNEURS EN MONTAGNE !
BRAVO MAXIME POUR CETTE REUSSITE**

Les championnats de France Masters d'Athlétisme se sont déroulés du 14 au 16 Juin dernier, à Thonon-Les-Bains.

Les athlètes du Grand-Est ont récolté un total de 92 médailles, dont 29 médailles d'Or.



Parmi eux, Olivier GOUSSE, au centre sur la photo, s'est particulièrement distingué dans la catégorie M50, en remportant :

- la médaille d'Or au concours de saut en hauteur avec une performance de 1,74m,
- la médaille de Bronze au concours de lancer de javelot avec une meilleure marque à 46,22m.

Olivier pratique l'athlétisme à Yutz depuis qu'il a 12 ans (aujourd'hui l'Entente Sportive Thionville-Yutz). Il est en outre détenteur du record du Grand-Est de saut en hauteur, catégorie Masters, depuis 2019.



FÉLICITATIONS OLIVIER

**VOUS SOUHAITEZ AUSSI UNE PUBLICATION SUR NOS DIFFÉRENTS RÉSEAUX,
ALORS N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PARVENIR PAR MAIL UN RÉSUMÉ/PHOTO DE TOUT EXPLOIT SPORTIF,
SCOLAIRE OU AUTRES, CONCERNANT VOS ENFANTS OU VOUS-MÊME.**



Mercredi 28 février s'est tenu le tant apprécié après-midi carnaval

87 enfants heureux de se retrouver pour s'amuser et rigoler autour de 3 piñatas et leurs 6kg de bonbons.
160 beignets choco noisettes ont été engloutis par les gourmands,
5 enfants gagnants au loto (Entrées Waligator, Dock 39, La montagne des singes, Trampoline park, Concert de Chantal Goya au Galaxie Amnéville).

Une équipe de 15 bénévoles, secondée par leurs enfants, pour mettre en place cet après-midi plein de créativité débordante, d'énergie à revendre et surtout de joie et de vie.

Une belle réussite !



Dimanche 14 avril s'est déroulée la chasse aux œufs et le mini tournoi de foot, sous une météo au top

En quelques chiffres, une dizaine de bénévoles, 77 enfants, 9 équipes de foot de 4 à 50 ans et plus. Félicitations aux vainqueurs (LA TEAM) ainsi qu'aux 8 autres équipes qui n'ont pas démerité. Mention spéciale au moniteur de CHE CHE SYNCHRO qui a fait son apparition fin de matinée et emporté petits et grands pour un moment familial et convivial.

STUCKANGE FAMILY DAY du 22 juin

Cette journée familiale et festive, articulée autour du spectacle des enfants, a de nouveau réuni les familles autour d'un barbecue le midi. Un parc de jeux gonflables pour les enfants, un tournoi de pétanque (félicitations aux vainqueurs) et, pour finir un concert pop rock avec le groupe "Roule ma Poule" ont bien animé cette journée.

« *Merci à tous les bénévoles, les participants, la commune et tous ceux qui nous soutiennent !* »

NOUVELLE EQUIPE POUR L'APE

Lors de la rentrée en septembre, la sonnette d'alarme avait été tirée pour trouver une nouvelle équipe à l'APE.

A l'issue de la réunion du 23 mai, un nouveau Comité a vu le jour :

- Présidente : Céline CUDIZIO
- Trésorière : Débora RODIGHIERO
- Secrétaire : Anne-Claire PRATICO
- Vice Présidente : Hélène IRTHUM
- Vice Secrétaire : Sophie LINARD



Petit mot de la nouvelle équipe :

« *Nous vous promettons de mettre tout notre temps et tout notre cœur à la reprise de l'Association de l'Ape en privilégiant les moments de joie des enfants dans leur village, des moments conviviaux, familiaux, de partage, de valeur et traditions...* »

Le week-end du 1^{er} au 3 novembre se prépare un évènement pour petits et grands autour de la fête d'Halloween.
Plus de détails seront disponibles très bientôt sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/APEDESMESANGES> »

MERCI à l'ancienne équipe

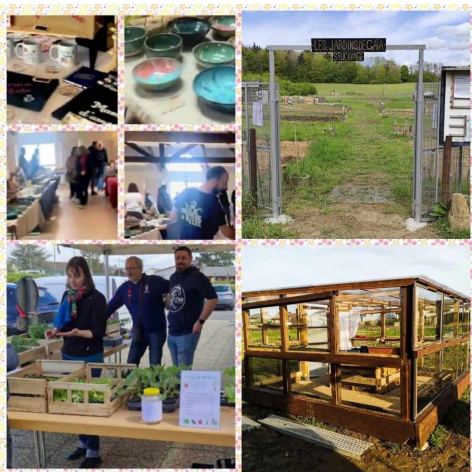
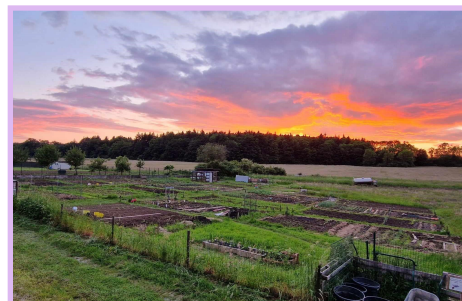
Justine SANTILLI (Vice secrétaire), Rebecca KILL-CECCHINI (Vice Présidente),
Jordane PITTET (Secrétaire), Carine CALLEGARI (Trésorière)
et Isabelle BLANCO (Présidente)

*pour votre investissement depuis toutes ces années auprès de l'école,
des enfants et de la commune.*

LES JARDINS DE GAÏA - STUCKANGE

« L'année 2024 a débuté par la création d'une mare et d'une serre entièrement réalisées par les bénévoles de l'Association grâce à la récupération de matériaux, et aux dons généreux des habitants de Stuckange. Les 23 parcelles prévues sont actuellement toutes louées.

Nous avons eu la chance d'accueillir France Bleu Lorraine pour le reportage « Bienvenue chez vous », où nous avons pu faire découvrir nos jardins.



Le 5 Mai, notre premier grand évènement, à la salle polyvalente de Stuckange, a rencontré un franc succès.

La présence d'un marché d'artisans, vente de plants ainsi qu'une ferme itinérante a fait le bonheur des petits et des grands.

Chaque premier samedi du mois, nous vous accueillons, de 10h à 12h, pour vous faire visiter nos jardins et échanger avec vous.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook ou Instagram Les Jardins de Gaïa – Stuckange où bien d'autres surprises vous attendent. »

Contact : lesjardinsdegaia-stuckange@hotmail.com

Facebook : [Les jardins de Gaïa - Stuckange](https://www.facebook.com/lesjardinsdegaia-stuckange)

SLS (Sports et Loisirs Stuckange)



« Depuis mai, SLS propose une nouvelle activité qui remporte un vif succès. Il s'agit de la Line dance enseignée par Rémi.

35 personnes ont hâte de se retrouver chaque mardi, de 10h à 11h30 dans la salle polyvalente, pour danser en ligne. C'est très sportif et cela demande des efforts de mémoire, mais c'est à la portée de tous.

Une bonne ambiance qui contribue à instaurer un lien social.

Cette discipline sera reconduite à la rentrée.



SLS vous propose chaque année des activités de sport et de loisirs, hebdomadaires ou ponctuelles, près de chez vous et à prix raisonnable.

Le programme complet pour l'année 2024-2025 et la date exacte de la reprise en septembre vous seront communiqués fin août. »

Contact : 06 71 44 80 91 - contact@slstuckange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/Sports-Loisirs-Stuckange-SLS-111468473734661/>

A.L.I.C.E



« Pour leurs anniversaires, ALICE et le Conseil de Fabrique ont organisé, en mars 2024, un repas cuisiné de porcet/PdT, animé d'une tombola, qui en a régalé et ravi plus d'un.

Fin mai, un voyage était organisé en Venestrie, qui a rassemblé de nombreux participants tous enchantés de leur périple.

Les 9 et 10 novembre, 24H de moules/frites est prévu dont une partie des bénéfices sera reversée à l'Association "Une main pour un Espoir" de Volstroff (enfants placés en famille d'accueil ou en centre) afin de leur offrir un beau Noël.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook. »

Facebook : <https://facebook.com/associationalice>



HORAIRES DE L'ECOLE	
<u>MATERNELLE</u>	<u>ELEMENTAIRE</u>
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
matin : accueil de 8h05 à 8h30 (dans la classe) Fin de la classe à 11h45 après-midi : accueil de 13h20 à 13h30 (dans la classe) Fin de la classe à 16h	matin de 8h15 à 11h45 (Accueil à 8h05 dans la cour) après-midi de 13h30 à 16h (Accueil à 13h20 dans la cour)

En cas d'urgence ou d'inscriptions pendant les vacances, il est toujours possible de joindre la Mairie (mairie@marie-stuckange.fr) ou l'école (ce.0573160@ac-nancy-metz.fr).
 La directrice, Mme KILL, consulte les messages environ une fois par semaine pendant les vacances scolaires.

L'équipe enseignante souhaite une belle trêve estivale à toutes et tous.

↘ CARNAVAL

Le 23 février 2024 était un jour attendu par tous les enfants.

En cette veille de vacances, ils ont pu venir déguisés pour fêter Carnaval à l'école, dans la joie et la bonne humeur. Un défilé, pour les plus grands, a pu être organisé l'après-midi, dans quelques rues du village.



ANIMATION SUR LES DECHETS ET LE TRI SELECTIF

Le 28 février, les élèves de l'élémentaire ont bénéficié d'une intervention sur les déchets et l'importance du tri sélectif par une animatrice du Moulin de Buding et ont participé avec enthousiasme à l'animation.



Les dépôts sauvages se multiplient aux abords des villes et villages, entrées d'autoroute, forêts..., il est primordial de les sensibiliser pour préserver la planète.

Cette animation sera reconduite d'année en année. On constate d'ailleurs que les enfants sont sensibles à ce sujet et malgré leur jeune âge, ils prennent déjà conscience des enjeux présents et futurs.

Le tri des déchets n'a plus de secret pour eux !

SORTIE A LA FERME

Le 12 mars, les enfants des classes de PS/GS de Mme Coulibaly et GS/CP de Mme Martianay se sont rendus à la Ferme pédagogique de Pégase à Rezonville.

Ils ont pu observer des poules, des lapins, des moutons et des poneys. Ils ont appris de nombreuses informations les concernant et ont été sensibilisés aux termes "d'éclosion", de "vivipare", "d'ovipare" et aux noms des mâles, femelles et petits de ces animaux. Ils les ont également décrits.

La visite s'est terminée autour d'un goûter.

Ils ont apprécié cette sortie ; certains ont demandé à y retourner avant même d'être partis.



SORTIE A METZERVISSE

Le 11 avril, les classes de CP de Mme Martianay et CE1/CE2 de Mme Martel sont allées visiter « l'Ecole d'autrefois » de Metzervisse, et la caserne des pompiers.

Les enfants étaient ravis de ce retour dans le passé. Ils ont porté des blouses, écrit à la plume, utilisé des buvards.

Ils ont été surpris d'entendre les punitions de l'époque et de découvrir le bonnet d'âne qu'ils avaient tous envie d'essayer.

Super accueil à la caserne des pompiers où ils ont appris les numéros d'urgence, visité le standard et ont découvert l'intérieur des camions. De futures recrues !



↘ SORTIE AU PARC AVENTURE

Le 6 mai, la classe des PS/MS de Mmes D'Alimonte et Maucorps s'est rendue au parc accrobranche d'Amnéville. Trois ateliers étaient proposés aux élèves : une chasse au trésor, un parcours au sol ainsi qu'un parcours dans les arbres.

Les enfants ont passé une superbe journée malgré la météo peu clémente !



↘ INITIATION AU BASE BALL



Un grand merci à la Mairie et au Club de Metz.

Vendredi 24 mai, les élèves de CE1/CE2 de Mme Schreiner ont bénéficié d'une initiation au baseball (la mairie ayant alloué la somme de 200€ par classe afin de faire découvrir un sport aux élèves).

Mme Schreiner a donc demandé au Club de Baseball de Metz « Les COMETZ Field Metz baseball » de venir initier les élèves à ce sport.

Ils ont pu découvrir les premières techniques grâce à un joueur australien et 2 joueurs français de division 1, qui leur ont expliqué les règles et les postures.

Les enfants étaient ravis. Le club a offert à chaque élève de la classe et à sa famille des entrées pour le match du 2 juin à Metz.

↘ SORTIE AU PARC DE STE CROIX

Mardi 4 juin, les élèves de CE1/CE2 de Mme Schreiner se sont rendus au Parc de Ste Croix à Rhodes.

Ils ont pu découvrir le parc avec un guide qui leur a expliqué la vie des animaux de nos forêts tels que le chat forestier, le renard, le sanglier, l'écureuil, le lynx...

Ils ont également appris à reconnaître certaines plantes et certains arbres.

Pour clôturer cette journée, ils ont visité les parties éloignées du parc en «Safari train» à la rencontre des loups, des cerfs, des daims, des bisons, ...



Les élèves et leur maîtresse remercient l'APE des Mésanges qui a financé entièrement cette belle journée (entrée, activités et transport). Un grand MERCI pour cette journée d'émerveillement qu'ils n'oublieront pas !

↘ INITIATION AU TENNIS



En mai et juin, les élèves de PS/MS de la classe de Mme Maucorps et Mme D'Alimonte ont bénéficié, tous les mardis, d'une initiation au tennis et ont pu découvrir ce sport par de petits jeux.

Les enfants ont apprécié cette nouvelle activité.

↘ SPECTACLE POUR LES MATERNELLES

Dans la matinée du 4 juin, les élèves de maternelle se sont rendus à l'Amphy de Yutz pour assister à un spectacle intitulé "Loulou" (théâtre, marionnettes, chant, ombres chinoises et musique en direct).

La sortie a été appréciée de tous.



↓ CEREMONIE DE DEPART DES CM2

Fin juin de chaque année, les élèves de CM2 sont invités à se rendre en mairie, où ils peuvent discuter avec le Maire et ses adjoints, ainsi que le personnel administratif, Carine et Laura-Camille.



Au programme :
visite des locaux de la mairie, questions diverses et simulation d'un Conseil municipal des jeunes avec pour thème fictif : faut-il construire un parc aquatique à Stuckange ?

Les jeunes élus ont argumenté pour/contre et ont compris les enjeux des grandes décisions qui peuvent être prises... En finalité, la majorité a voté contre ce projet en invoquant des arguments solides.

Une calculatrice scientifique leur a été offerte par la municipalité, et un exemplaire de la nouvelle **L'homme qui plantait des arbres** de Jean Giono a été remis par l'Education Nationale, dans le cadre « Un livre pour les vacances »

L'après-midi s'est terminé par le goûter fort attendu !

BONNE CONTINUATION EN 6È APRES AVOIR PASSÉ DE NOMBREUSES ANNÉES DANS L'ÉCOLE DU VILLAGE

↓ CLASSE DE DECOUVERTES EN AUVERGNE

C'est avec des souvenirs plein la tête que nos petits élèves de l'école sont revenus de leur séjour en classe de découverte en Auvergne !



Au total, 62 élèves du CP au CM2 sont partis avec leurs maitresses, Mme Martianay (CP), Mme Martel (CE1/CE2) et Mme Kill (CM1/CM2) à SAINT SAUVES, du 10 au 14 juin dernier.

Au programme :
5 jours pour découvrir les volcans et randonner sur la chaîne des Puys (Puy de Dôme, volcan de Lemptégy), visite de la grotte de pierre de Volvic, randonnée vertigineuse dans la chaîne du Sancy, sans oublier le parc d'animation Vulcania et les traditionnelles veillées, achat de souvenirs...

Une belle et riche expérience !

Si les volcans sont bien endormis, nos enfants sont bel et bien éveillés et prêts à repartir pour de nouvelles aventures !



MERCI À L'APE DES MÉSANGES QUI A APPORTÉ UNE CONTRIBUTION DE 60€ POUR CHAQUE ENFANT.

FETE DE L'ECOLE

Une nouvelle année scolaire s'est achevée !

La traditionnelle fête de fin d'année scolaire a eu lieu le 22 juin dernier.

Pour fêter cet évènement, les écoliers de chaque classe ont présenté de nombreuses chorégraphies entraînantes, des chansons, l'au revoir des CM2, tout cela soigneusement répété avec leurs institutrices, pour le plus grand bonheur de leurs familles venues les encourager et les applaudir.



BRAVO LES ENFANTS ET MERCI AUX ENSEIGNANTES POUR LEUR INVESTISSEMENT.

EXERCICE INCENDIE AVEC LES POMPIERS



Suite à une fumée suspecte dans une salle de classe, l'alarme incendie s'est déclenchée, lundi 24 juin, à l'Ecole des Mésanges.

Tous les élèves ont dû être évacués du bâtiment scolaire par leurs enseignantes respectives en attendant l'intervention des soldats du feu qui avaient été appelés. L'Unité opérationnelle des Sapeurs Pompiers de Yutz est informée par la Directrice qu'une personne manque à l'appel. Aussitôt, les pompiers effectuent des recherches et trouvent rapidement la personne.

Il s'agissait, bien sûr, d'un exercice incendie qui permet de vérifier si les consignes anti-incendie de l'école étaient correctes et bien comprises et s'il faut améliorer certains points.

Une grande conversation avec les enfants s'est engagée afin de les rassurer et leur expliquer cette intervention fictive.



MERCI AUX SAPEURS POMPIERS POUR LEUR PROFESSIONNALISME.

SPECTACLE DE MAGIE A LA MATERNELLE

Le 27 juin, tous les élèves de la maternelle ont assisté à un spectacle de magie à l'école.



Ils ont pu voir un livre se remplir de dessins et se colorer de façon magique, des cordes se raccourcir ou se rallonger. Ils ont fait disparaître un éléphant, transformé un parapluie, fait voler un dé sans le toucher...

Plusieurs d'entre eux ont pu participer et tous se sont transformés en apprentis magiciens après le spectacle en fabriquant une illusion d'optique. Cela leur a bien plu...ils ont bien rigolé.

Un grand bravo à tous nos petits magiciens en herbe !



UN GRAND MERCI POUR CE BON MOMENT OFFERT ET FINANCÉ PAR L'APE !

↘ PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE À YUTZ

Une année bien sportive s'est achevée pour l'Ecole Les Mésanges, placée sous le signe des Jeux Olympiques !

L'école, par son engagement sportif, a été labellisée "génération 2024" et c'est donc naturellement que les "grands" des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus, le 27 juin à l'aéroparc de Yutz, pour regarder le passage de la flamme, tenue fièrement par Constance Sibille, ancienne meilleure joueuse de tennis de la Lorraine.

Nos élèves continueront sur cette lancée l'an prochain et seront prêts à vivre "l'héritage 2024" !



↘ DEFI CLASS'ECHECS



Le 27 juin, la classe de CE1/CE2 de Mme Schreiner et 166 classes de France ont affronté en virtuel, Marc Llari, Champion du Monde, dans une partie majoritaire en ligne lors du défi Class'Echecs organisé par la FFE et soutenu par l'Education nationale et l'Usep.

Les élèves se sont entraînés toute l'année afin de pouvoir relever ce défi et tenter de battre le champion du monde U8 dans la 2^{ème} ligne, des moins de 8 ans.

Un moment inoubliable pour les enfants qui devrait leur donner envie de continuer à jouer aux échecs.



CCAM : Sacs de recyclage

Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir vos rouleaux de sacs de tri auprès de la Mairie.

- 1 personne par foyer = 1 rouleau
- 2 à 3 personnes = 3 rouleaux
- 4 personnes et plus = 4 rouleaux

Votre dotation de sacs vous est donnée pour l'année complète.

Les personnes résidant au 27 et 59 rue Nationale, ainsi qu'au 2 rue des Cèdres, peuvent directement déposer leur tri en vrac (sans sac) dans les conteneurs prévus à cet effet.



CCAM : Centre d'enfouissement des déchets

Aboncourt est le dernier site public de toute la Lorraine.

L'exploitation s'achèvera fin 2024, puisque l'autorisation d'exploiter le dernier casier en service court jusqu'au 31 décembre. La demande d'ouverture d'un nouveau casier a été refusée par la Région qui considère qu'il existe assez de capacités d'enfouissement en Grand Est. L'enfouissement des déchets tombera alors aux mains d'une seule société privée, Suez. Il y aura forcément des impacts sur le coût de l'élimination de déchets.

Il faut trouver un autre modèle environnemental !

Mais travailler sur une transition ne va pas aussi vite que cela et suppose un accompagnement, une stratégie à l'échelle du pays, y associer l'industrie agroalimentaire.

L'Arc mosellan a mis en place des solutions pour faire baisser les tonnages de déchets ultimes (vente de composteurs à prix préférentiel, fréquence de collecte du tri plus importante, ouverture d'une zone de réemploi dans les déchetteries...), mais il reste du travail avant de parvenir à une réduction encore plus importante.

Fin 2024, c'est demain : **envoyer nos poubelles à des centaines de kilomètres plus loin pour les enfouir ou les incinérer, c'est l'équivalent de 5 000 camions sur les routes ... Pour quel bilan carbone ?**



CCAM : Tarification incitative

Les habitants de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan vont avoir du nouveau sur leurs factures d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour la première année, la taxe se composera de deux volets, une part fixe et une part variable.



Sur la part fixe, les élus communautaires ont tranché lors du dernier conseil communautaire : **ce sera 9,5 % contre 12,5 %** à ce jour.

La part variable correspond en réalité à la levée incitative. Les élus restent sur l'engagement évoqué depuis des mois. Ce sera :

- 2,50 € la levée pour un bac de 120 Litres,
- 5 € pour un bac de 240 L,
- 7,50 € pour un bac de 360 L,
- 16 € pour un bac de 770 L.

Avec la taxe incitative, chacun paiera en fonction du volume de déchets qu'il produit. « Ce sera plus juste. »

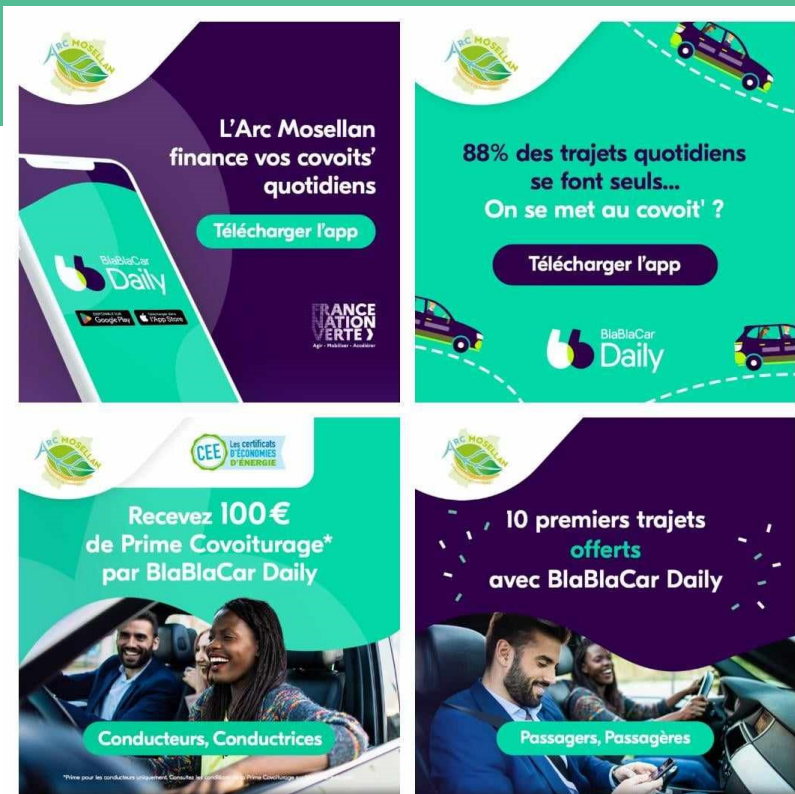
Explications via ce lien :

<https://www.arcmosellan.fr/dechets/>

100 € DE PRIME COVOITURAGE !

Depuis le 11 mars 2024, les Communautés de Communes Bouzonvillois Trois Frontières, de l'Arc Mosellan et de Cattenom et Environs soutiennent financièrement le développement du covoiturage sur leur territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est essentiel dans un territoire où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. Grâce à cette aide, les conducteurs recevront au minimum 2 € à chaque covoiturage et le trajet reviendra à 0,50€ pour le passager (tarif unique).



COMMENT CA FONCTIONNE ?

- Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine ;
- L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la somme aux usagers.

Explications du dispositif via ce lien :

https://www.arcmosellan.fr/wp-content/uploads/2024/03/BLABLACARDAILY_COMMUNIQUE-DE-PRESSE.pdf

RAPPEL DE QUELQUES REGLEMENTATIONS

Les beaux jours riment avec travaux extérieurs, refaire une beauté à votre jardin et en profiter pour tondre votre pelouse, tailler vos haies ou couper les branches de vos arbres.

Pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons quelques règles essentielles :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, karcher, scie..., ne peuvent être effectués que :



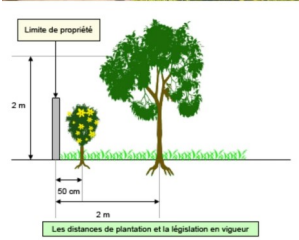
les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

- Toute occupation du domaine public (benne, échafaudage, dépôt de matériel, grue, bétonnière...) doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie 10 jours avant le début de l'occupation.

Un formulaire spécifique de demande est disponible en mairie et le sera prochainement sur le site internet de la commune.



- Les haies et végétaux doivent être taillés par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2m, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.



- Les branches et racines s'avancent sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou locataire, au droit de la limite de propriété.

A défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure.

Mais qu'allez vous faire de tous ces déchets verts ? SURTOUT NE PAS LES BRULER !

Sachez qu'un particulier n'a pas le droit de brûler ces déchets dits «verts» à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables. Vous pouvez également les déposer en déchetterie.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

- Le domaine public doit être remis en état après vos travaux (démoussage de dalles, taille des arbres, ...)

Soyez responsables. Nous comptons sur vous !



STATIONNEMENT

Les routes et les trottoirs qui permettent de rouler et de se garer en ville font partie du domaine public (article L111-1 du Code de la voirie routière). De ce fait, il n'est pas possible de s'attribuer une place pour se garer sur la voie publique, quand bien même elle se situe devant chez soi.

Nous en appelons au civisme de chacun. Evitez de stationner sur les places publiques alors que vous pouvez vous garer sur votre propriété. Vous empêchez les invités de trouver une place de parking.

La durée du stationnement sur une place de parking ou sur la chaussée peut être relativement longue, mais ne peut excéder 7 jours sur le même emplacement. Une occupation de la place plus longtemps est considérée comme abusive et correspond à une amende de 35 €.

A toutes fins utiles, nous vous communiquons les numéros suivants :



M. le Conciliateur de Justice
Noël BERTAUX
Au 07 86 91 10 65



Gendarmerie de Guénange
Au 03 82 82 64 27

DATES	PROCHAINS EVENEMENTS
7 SEPTEMBRE	FETE PATRONALE
24 SEPTEMBRE	CAFE-KLATSCH du CCAS Salle polyvalente de 14h à 17h
29 OCTOBRE	CAFE-KLATSCH du CCAS Salle polyvalente de 14h à 17h
1er NOVEMBRE	HALLOWEEN APE DES MESANGES
9 et 10 NOVEMBRE	WEEK-END MOULES/FRITES avec A.L.I.C.E.
11 NOVEMBRE	CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE À l'Ecole des Mésanges à 11h
17 NOVEMBRE	REPAS DES ANCIENS
17 NOVEMBRE	COMMEMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION des Communes de Stuckange, Distroff, Kuntzig et Valmestroff (Cérémonie et Exposition à Kuntzig)
19 NOVEMBRE	ATELIER NUMERIQUE DE 14H A 16H
21 NOVEMBRE	BEAUJOLAIS avec A.L.I.C.E.
29 NOVEMBRE	DEFILE ST NICOLAS
11 DECEMBRE	ATELIER NUMERIQUE DE 10H A 12H

FETE PATRONALE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE, on se retrouve pour célébrer la traditionnelle fête du village.

Chaque année, ce moment tant attendu réunit beaucoup de Stuckangeois et de visiteurs de communes voisines venus pour s'amuser, se restaurer, danser et voir le feu d'artifice.

Les 3 associations du village SLS, APE, et GAIA participent activement à l'organisation de cette fête mais, comme pour tout évènement, **NOUS AVONS BESOIN D'UN GRAND NOMBRE DE BÉNÉVOLES (montage, démontage et tenue des stands).**

Nous comptons sur votre présence pour perpétuer cette réussite car sans vous, rien n'est possible.

Alors si vous avez envie de vous rendre utile et donner un peu de votre temps, **veuillez vous faire connaître par mail à c.fradella@mairie-stuckange.fr**

Nous sollicitons également vos talents en pâtisserie afin de remplir le stand gâteaux et tartes.

O KI SHIATSU - Stéphanie RODRIGUEZ

Praticienne Shiatsu thérapeutique, Animatrice DO-IN, Conseillère en Fleurs de Bach et Elixirs floraux, Stéphanie est installée à Stuckange pour exercer son activité qui consiste à tonifier et détendre le corps tout en douceur.

2C rue des Lilas à Stuckange
Rendez-vous au 07 50 66 82 16

<https://www.facebook.com/OKISHIATSU>
okishiatsu@gmail.com



Accélérez vos démarches administratives

De plus en plus de démarches administratives peuvent, voire doivent, être effectuées en ligne.

Vous pouvez notamment :

- vous inscrire sur les listes électorales
- renouveler vos papiers d'identité
- déposer vos permis de construire

<https://www.service-public.fr/particuliers/>

Pensez également à utiliser la boîte aux lettres et ou adresser un email à mairie@mairie-stuckange.fr afin de ne pas dépendre des horaires d'ouverture

Nous mettons également à disposition sur le site de la Mairie www.mairie-stuckange.fr, via le lien utile « **Démarches administratives** », les documents les plus demandés tels que le certificat de domicile ou l'attestation de composition de ménage.

Vous pouvez ainsi préparer le document chez vous et accélérer votre démarche en Mairie qui ne nécessitera plus qu'un tampon et une signature.

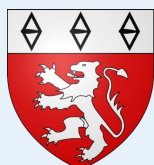


N'oubliez pas de mettre STUCKANGE dans vos favoris de l'application PanneauPocket pour recevoir les alertes infos



Page Facebook "Commune de Stuckange"
<https://www.facebook.com/mairie.de.stuckange>

STUCKANGE



Mairie de Stuckange
27C rue Nationale
57970 STUCKANGE
Tél : 03 82 56 90 81
mairie@mairie-stuckange.fr
www.mairie-stuckange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI : 8h15-9h15
MARDI : 16h-18h
MERCREDI : 8h-10h
JEUDI : 8h-10h
VENDREDI : 8h-10h + 16h-18h

